

N/REF : 19/01/2026 14H24 C:000003 I:02665
V/REF : AC/C37437
V/Email reçu le Lundi 19/01/2026 a 14H24

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CPO
IMMEUBLE : LA SAUDRAIS -CPO
1 A 5, RUE LOUISE MICHEL
35590 ST GILLES

Rennes, le 17 Mars 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 1 RUE LOUISE MICHEL - MME LUCAS 07 81 95 40 78
LOGEMENT N° 019985, PORTE N°9985, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4

MOTIF : Fuite sur radiateur séjour

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire

INTERVENTION DU 21/01
MISE PLACE DU VÉHICULE ET MATÉRIEL
PRISE DE REF ET MISE EN COMMANDE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

INTERVENTION DU 09/03
MISE PLACE DU VÉHICULE ET MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
VIDANGE DU RÉSEAU CHAUFFAGE
DÉPOSE DE L'ANCIEN RADIATEUR
FOURNITURE ET POSE NOUVEAU RADIATEUR
FOURNITURE ET POSE TÊTE THERMOSTATIQUE
RACCORDEMENT ALIMENTATION
REMISE EN EAU
PURGE
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
CONTRÔLE BON ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 22/01/26 a 09H21 EROCHE@AIGUILLON.COM

1901: MSG REP
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 22/01/26 A 09:21 M. E ROCHE
Suite a donner : OUI. Le 02/02/2026 a 11:35

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL141-FP.1	Radiat.acier H600mm<L650mm	3	288,17	288,17
TOTAL H.T.					288,17
T.V.A. a 10,00%					28,81
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>316,98</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.